

REUNION DU SIRP DU 5 MAI 2014

Ecole La Lebade

L'an deux mille quatorze, le 5 Mai à 20 heures 30, les membres du conseil syndical du SIRP Le Temple-Saumos, se sont réunis sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc.

Présents : Mrs BIESSE, PREVOT, Mmes CONSTANTIN, GUERINET, DELUGIN, MOUTIC,
Mr. GAILLARDO (retard excuse)
Suppléant : Mr CORNE

Monsieur Le Président PALLIN Jean-Luc souhaite la bienvenue aux membres du conseil syndical élus par les conseils municipaux. Il fait un résumé sur la création du SIRP, sur le personnel en fonction, sur le fonctionnement du restaurant scolaire et des transports scolaires.

MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil syndical émet un avis favorable à la modification des statuts (article 5). Il est décidé que le comité est composé de délégués élus par les conseillers municipaux des communes associées. Chaque commune est représentée par quatre conseillers municipaux élus par leurs pairs respectifs. Un suppléant sera désigné dans chaque commune adhérente.
Avis favorable à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU

Il est procédé à l'élection du bureau sous la présidence de Mr BIESSE Jean-Pierre, doyen d'âge.

Il fait appel à candidature au poste de Président.

Monsieur PALLIN Jean-Luc se déclare candidat. Il procède au vote à bulletin secret.

7 votants (Mr GAILLARDO absent)

Pour : 6 voix

Blanc : 1 voix

Monsieur Pallin Jean-Luc est élu au poste de Président et prend ses fonctions immédiatement.

Mr PALLIN Jean-Luc fait appel à candidature au poste de Vice-Président. Mr GAILLARDO se porte candidat au poste. Il est procédé au vote à bulletin secret.

8 votants

Pour : 8 voix

Monsieur GAILLARDO est élu au poste de Vice-Président.

TRAVAUX DE PARKING

Mr PALLIN Jean-Luc soumet au conseil syndical le projet d'aménagement du parking, de l'accès de la cour et l'estimation établie par la société GUINTOLI. Aucune subvention ne peut être accordée, les

travaux devant être réalisés avant le 30 Juin 2014. Le conseil syndical émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux et au plan de financement proposé, emprunt de 100 000 euros sur 10 ans. La commune du Temple prendra à sa charge l'éclairage public. A la demande des conseillers, une réflexion sur le cheminement des piétons est nécessaire ainsi que la modification de la largeur des places de voitures à 2,50 m minimum.

Une deuxième société sera contactée avec la prise en compte de ces modifications.

Pour mener à bien ce projet, il expose au conseil syndical qu'il serait opportun de présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire, vu le montant prévisionnel des travaux qui s'élève à la somme de 86 776,05 euros HT.

Considérant la réalisation indispensable de cette opération,

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- charge Monsieur le Président d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur PALLIN Jean-Luc informe les membres du conseil syndical que le Conseil Général de la Gironde a attribué une subvention de 8946.00 euros pour la réalisation des travaux de menuiseries.

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur PALLIN Jean-Luc communique au conseil syndical les décisions prises pour la rentrée de septembre 2014 au niveau de la Communauté de Communes « Médullienne » pour l'application des rythmes scolaires.

Elus référents titulaires :

- Monsieur PALLIN Jean-Luc
- Madame MOUTIC Claudette

Elus référents suppléants :

- Madame DELUGIN Delphine
- Madame GUERINET Séverine

LETTRE DE MADAME PREVOT FABIENNE ET DE MONSIEUR LABARSOURQUE ERIC

Monsieur PALLIN Jean-Luc rappelle que la loi prévoit qu'il n'y ait aucune activité durant la pause méridienne. Monsieur PALLIN Jean-Luc ne prendra pas la responsabilité qu'une activité soit organisée durant cette pause. Il prendra l'avis de l'Inspection Académique.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur PALLIN Jean-Luc souhaiterait que Frédéric MOUTIC reste à la disposition du SIRP. Madame MOUTIC précise qu'à partir de la rentrée de septembre, Monsieur MOUTIC Frédéric ne pourra plus être mis à la disposition. Soit il faut trouver un chauffeur, soit revoir l'organisation des circuits et regrouper les enfants de Saumos sur un seul arrêt dans le bourg.

travaux devant être réalisés avant le 30 Juin 2014. Le conseil syndical émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux et au plan de financement proposé, emprunt de 100 000 euros sur 10 ans. La commune du Temple prendra à sa charge l'éclairage public. A la demande des conseillers, une réflexion sur le cheminement des piétons est nécessaire ainsi que la modification de la largeur des places de voitures à 2,50 m minimum.

Une deuxième société sera contactée avec la prise en compte de ces modifications.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur PALLIN Jean-Luc informe les membres du conseil syndical que le Conseil Général de la Gironde a attribué une subvention de 8946.00 euros pour la réalisation des travaux de menuiseries.

RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur PALLIN Jean-Luc communique au conseil syndical les décisions prises pour la rentrée de septembre 2014 au niveau de la Communauté de Communes « Médullienne » pour l'application des rythmes scolaires.

Elus référents titulaires :

- Monsieur PALLIN Jean-Luc
- Madame MOUTIC Claudette

Elus référents suppléants :

- Madame DELUGIN Delphine
- Madame GUERINET Séverine

LETTRE DE MADAME PREVOT FABIENNE ET DE MONSIEUR LABARSOURQUE ERIC

Monsieur PALLIN Jean-Luc rappelle que la loi prévoit qu'il n'y ait aucune activité durant la pause méridienne. Monsieur PALLIN Jean-Luc ne prendra pas la responsabilité qu'une activité soit organisée durant cette pause. Il prendra l'avis de l'Inspection Académique.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Monsieur PALLIN Jean-Luc souhaiterait que Frédéric MOUTIC reste à la disposition du SIRP. Madame MOUTIC précise qu'à partir de la rentrée de septembre, Monsieur MOUTIC Frédéric ne pourra plus être mis à la disposition. Soit il faut trouver un chauffeur, soit revoir l'organisation des circuits et regrouper les enfants de Saumos sur un seul arrêt dans le bourg.

